

Reprise des cours

L'UQAM met tout en œuvre pour soutenir ses étudiants

Angèle Dufresne

Après les semaines de manifestations, les semaines de rattrapage! L'UQAM ne ménagera rien pour que ses étudiants puissent revendiquer une formation de qualité. «Le fait d'avoir décidé très tôt de prolonger le trimestre d'hiver de deux semaines, jusqu'au 8 mai, a fait toute la différence», souligne la vice-rectrice aux Études, Mme Carole Lamoureux. Cela a permis aux professeurs et aux étudiants d'ajuster leurs agendas et leurs engagements et de prévoir un retour en classe plus harmonieux, sans perte de temps inutile. De plus, la prolongation de onze jours ouvrables de la période d'abandon des cours sans remboursement a pu également dépanner certains étudiants coincés par des contraintes inextricables.

La philosophie générale qui a prévalu pour la reprise des activités académiques devait faire en sorte, ajoute Mme Lamoureux, qu'aucun étudiant ne soit pénalisé parce qu'il a participé activement au mouvement de grève. Grâce au partage d'information et à des rencontres de concertation entre tous les acteurs impliqués autant académiques qu'administratifs et une volonté réelle de trouver des solutions, les étudiants devraient pouvoir récupérer dans les meilleures conditions possibles les heures de cours qu'ils ont perdues qui, pour certains, se chiffrent à 21 sur 45.

Tout le monde a pris très à cœur que les choses se passent bien au retour, aussi bien les professeurs et les étudiants de la Commission des études que les doyens des facultés et les responsables des unités, précise la vice-rectrice. Le doyen de la Faculté de science politique et de droit, M. René Côté, renchérit. «Tout le monde a mis l'épaule à la roue pour trouver des solutions gérables. Les discussions à la Commission des études ont été faites dans l'esprit de donner l'heure juste, pour ne pas que les étudiants se bercent d'illusions sur les possibilités de récupération de la session. Au-delà d'une certaine date, il n'était plus possible de valider la session et il fallait que cette information soit connue des étudiants. Tout au long de la grève nous avons gardé de bons contacts avec notre association étudiante facultaire, l'AFESPED, parce que des liens de confiance sont établis depuis longtemps grâce à une tradition que nous avons d'impliquer nos étudiants dans nos activités facultaires.»

Les ententes écrites prises avec les étudiants dès la reprise des activités dans les groupes-cours ont été préparées avec soin dans les facultés, précise Mme Lamoureux, car là encore les professeurs, les chargés de cours et maîtres de langues ont eu le temps nécessaire pour établir une proposition à présenter à leurs étudiants. Ceux-ci ont été informés notamment qu'ils auraient deux mois plutôt qu'un pour transformer une note «I» (incomplet) en une vraie note. «Nous avons favorisé la créativité dans les moyens pour que les activités de récupération puissent rencontrer les objectifs d'apprentissage fixés pour la validation de la session», a ajouté Mme Lamoureux.

Les facultés ont pu également ajuster avant le retour en classe toute la panoplie des mesures d'exception convenues (prolongation des plages horaires et réservations de locaux, cours les week-ends, travaux individuels à faire lorsque compatibles avec les objectifs de formation, etc.). À ce propos, le doyen René Côté précise qu'ajuster le puzzle des milliers de cours simultanés de la session d'hiver n'a pas été pas une mince tâche. À sa faculté, on a développé différents scénarios rapidement pour aplanir les difficultés et permettre une reprise des activités sans perte de temps, pour les étudiants qui ont été parmi les premiers à débrayer le 24 février. De plus, précise M. Côté, nos étudiants du baccalauréat en droit ont besoin de la session d'été pour compléter les 99 crédits de leur formation de façon à pouvoir entrer à l'École du barreau qui n'admet des étudiants qu'en septembre, contrairement aux universités. M. Côté s'est dit très confiant que tous devraient pouvoir s'en tirer sans trop de problèmes.

Les quelque 300 étudiants internationaux en programme d'échange ont dû être rassurés tôt car ils rencontrent des contraintes spécifiques liées à la durée de leur visa, notamment. Pour pouvoir partir à la fin avril, des ententes personnalisées ont été prises avec chacun pour qu'ils puissent poursuivre leurs travaux à distance et les remettre à leur responsable de programme selon des balises et un échéancier fixés avant leur départ.

Tous auront à prendre les bouchées doubles pour terminer le trimestre d'hiver mais la vice-rectrice Carole Lamoureux assure que chacun est conscient de ses responsabilités dans la réussite de l'opération et tout devrait bien se dérouler. Elle souhaite à tous une bonne fin de session! ●